



Compte rendu Conseil municipal

26 février 2026

Présents : Marc Perronnet, Béatrice Escudero, Valérie Cordeau, Anita Margueritat, Corinne Ratel, Valérie Blazska, Gilles Laubier

Absents : Brigitte Cuenot qui a donné pouvoir à Anita Margueritat
Benoît Rolland, Jérôme Berthon.

Secrétaire : Valérie Cordeau

Comme indiqué dans le mail de convocation, le Maire demande à rajouter un 3eme point à délibérer lié à la cession du Chemin Froid.

Validation du compte rendu du 16 Décembre 2025 : 9 Voix Pour

1. Convention tripartite pour l’instruction des autorisations d’urbanisme

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur l’adhésion au service d’instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) assuré par le PETR Centre-Cher, dans le cadre d’une convention tripartite associant :

- le PETR Centre-Cher ;
- la Communauté de Communes de La Septaine
- la Commune.

Contexte et objectifs :

Le PETR Centre-Cher peut être chargé de l’instruction des actes et autorisations relatifs à l’occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d’urbanisme, etc.).

Afin d’organiser précisément la répartition des rôles entre le service instructeur (PETR) et la Commune une convention est nécessaire.

Cette convention fixe :

- les modalités pratiques d’instruction des dossiers ;
- les champs respectifs d’intervention entre le Maire (décisionnaire) et le service instructeur ;
- les modalités financières de la prestation.

Dans un souci de rationalisation et de bonne organisation des services, un rapprochement est opéré entre les services d’instruction du PETR Centre-Cher et de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

À compter du 9 mars 2026, la Communauté de Communs mettra à disposition du PETR son service urbanisme – instruction des ADS.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adhérer au service d'instruction des ADS du PETR Centre-Cher par voie de prestation de service ;
- d'approuver la convention tripartite fixant les modalités administratives, techniques et financières relatives à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme confiés par la Commune.

Vote : 9 Voix Pour

2. Remplacement de la Secrétaire générale de mairie

La Secrétaire générale de mairie sera en congé maternité à compter du mois de juin 2026. Afin d'assurer la continuité du service public, il est nécessaire de procéder à son remplacement à temps complet.

Une offre d'emploi a été publiée début février sur le site « Emploi Territorial » au grade de rédacteur, correspondant au grade actuel de la Secrétaire générale. À ce jour, aucune candidature n'a été reçue.

Afin de garantir le bon fonctionnement administratif de la collectivité, Monsieur le Maire propose de recruter un agent contractuel à temps complet, de catégorie C, au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe, à l'indice brut 368, notamment afin d'assurer une période de tuilage avec la secrétaire générale.

Cette décision nécessite une délibération du Conseil municipal afin :

- d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel ;
- de fixer le grade et la rémunération correspondante
- d'inscrire cette dépense au budget

Le Maire rajoute qu'une période de doublon est souhaitable avec un recrutement si possible avant le début de l'absence de la secrétaire générale.

Le Maire demande à valider ce recrutement et lui permettre d'effectuer les démarches nécessaires.

Vote : 9 Voix Pour

3. Chemin Froid

Afin de permettre la cession du chemin dit « chemin Froid » située route d'Osmoy, il convient, au préalable et après enquête publique, de constater sa désaffectation et de prononcer son aliénation.

Vote : 9 Voix Pour

4. Divers

Travaux fin 2025 → Le Maire fait état des différents travaux réalisés depuis le conseil de décembre :

- Installation de nouveaux miroirs aux Pince-Mines et aux Terroirs d'en Haut ;
- Travaux d'évacuation des eaux pluviales avec la mise en place de regards à l'église ;
- Nettoyage des gouttières de l'église (évacuation des feuilles) et fermeture du clocher afin d'empêcher les pigeons d'y accéder ;

- Réfection et remplacement des éléments endommagés du parcours de santé ;
- Élagage de 14 arbres prévu début mars, route de Bourges.

Commission créer du lien et CCAS → Valérie Cordeau présente l'atelier généalogie prévu le 4 mars ; le flyer d'information a été distribué dans tous les foyers de la commune. Elle fait également un point sur le CCAS (suivi des personnes vulnérables, remise de cadeaux de naissance)

Plaine intergénérationnelle → Le Maire fait un point sur le projet de plaine intergénérationnelle, composé de différents espaces et équipements destinés à toutes les générations.

Il précise que le projet n'a pas été **rejeté en 2025** : le dossier fait partie des nombreux projets non présentés par le préfet à la commission DETR, compte tenu des 25 millions d'euros demandés par les collectivités pour une enveloppe globale de 12 millions d'euros (la demande de rénovation de la salle des fêtes de Savigny a connu le même sort).

Une nouvelle demande a été déposée pour 2026 au titre de la DETR, auprès de l'État et du Conseil départemental, avec l'ajout des plans et du permis d'aménager afin de démontrer la possibilité d'une mise en œuvre rapide.

Les demandes de subventions étant généralement moins nombreuses les années électorales, la future équipe municipale pourra se positionner et prendre sa décision en fonction des subventions obtenues.

La subvention régionale est fléchée vers la CDC, en lien avec le PETR, qui a validé la pertinence et le plan de financement du projet.

Centre de Loisirs → Le Maire indique que le centre de loisirs a fonctionné la première semaine des vacances scolaires. Une ouverture décalée a toutefois eu lieu un matin en raison de l'absence de l'animatrice au démarrage.

Il a été sollicité et s'est rendu à l'école le temps que la CDC, compétente en matière d'enfance et de jeunesse, prenne le relais.

Containers SICTREM → Le Maire rappelle enfin les informations communiquées concernant l'achat, auprès du SICTREM, de conteneurs jaunes destinés à la collecte des différents emballages.

Les 4 créneaux proposés pour la vente aux particuliers sont :

Mercredi 25 mars : 14h-18h30

Jeudi 26 mars : 9h – 19h

Samedi 28 mars : 9h-12h

Lundi 30 mars : 9h – 19h

Elections municipales - dimanche 15 mars :

Depuis les dernières élections législatives de 2024, 63 électeurs se sont inscrits sur les listes électorales.

Les cartes électorales seront distribuées début mars.

La commune compte désormais 506 électeurs inscrits sur la liste principale et 2 électeurs sur la liste complémentaire municipale.

Le Maire rappelle le nouveau principe de vote sans panachage : tout nom rayé entraînera la nullité du bulletin.

Le scrutin se déroulera de 8 heures à 18 heures à la mairie.

Le Maire rappelle la possibilité d'établir une procuration sans attendre le dernier moment, afin d'éviter tout risque qu'elle ne puisse pas être traitée à temps.

Hors réunion

- Les cartons non mis dans les sacs jaunes ou des bacs ne sont pas enlevés par Veolia
Les bennes spécifiques cartons ou déchets verts ne sont pas prévus par la CDC en raison de leur coût et des rajouts jetés qui pouvaient y être déposés
- Venue du food truck "Tout de bon" chaque mercredi de 18h15 à 20h45 à compter du mercredi 4 mars (même emplacement que les autres food truck) : tacos, crêpes, ...

FIN DU CONSEIL ET MOT PERSONNEL DU MAIRE

C'était ce soir mon dernier conseil municipal.

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des habitants. La plupart d'entre vous m'ont témoigné bienveillance et sympathie. Cela m'a permis de vivre une expérience humaine riche, intense et profondément marquante.

Je remercie également les employés communaux pour leur travail, leur sérieux et leur engagement au service de la commune.

Merci à vous, élus, restés présents et investis toutes ces années, pour certains sur plusieurs mandats, avec constance et sens des responsabilités.

Un merci particulier à mes trois adjoints pour leur expérience, leurs conseils et leur soutien tout au long de ce mandat.

Un remerciement encore plus appuyé à mon Premier adjoint, toujours présent au quotidien, impliqué dans les commissions et les syndicats, qu'ils soient internes ou externes. Son engagement a été déterminant, notamment pour l'obtention de subventions du SDE 18 pour le passage en éclairage LED, ainsi que pour la préparation et la mise en œuvre des nombreux travaux réalisés durant ce mandat, sans oublier la gestion des affaires courantes.

Dans quelques semaines, je déménagerai à Gap. Soye restera la commune où j'aurai vécu le plus longtemps... à moins que je ne vive jusqu'à 92 ans.

Merci à toutes et à tous.

Michel TIBAYRENC

